

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 30 (1993)
Heft: 1111

Rubrik: ici et là

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le village planétaire

L'aide au développement peut prendre des formes diverses. Celles où l'engagement est concret, ou même tangible, sont les plus prometteuses.

(jd) Un peu plus d'un milliard de francs: c'est le montant de l'aide publique suisse au développement en 1990. La part des cantons et des communes — un peu plus de 16 millions — reste modeste. C'est pourtant à travers l'engagement des collectivités locales que le dialogue Nord-Sud déborde des ministères et des administrations pour se nouer là où les gens vivent concrètement les conséquences d'un développement inégal —

bre entraînerait des conséquences «désastreuses», il est urgent de prendre, dès maintenant, des mesures draconiennes pour maîtriser cette pollution globale. Mais que veut dire «maîtriser»? S'agit-il d'essayer de limiter quelque peu les émissions de CO₂ ou s'agit-il au contraire de ramener la teneur de l'air en gaz carbonique à son niveau pré-industriel? Dans ce dernier cas, le coût en termes de bien-être matériel serait sans aucun doute très considérable. Etant donné la prédominance des processus de combustion dans la production d'énergie, il s'ensuivrait inévitablement — à moins de recourir à l'énergie nucléaire sur une très grande échelle — une baisse marquée des niveaux de vie dans le monde entier ou, si on préfère, une paupérisation universelle.

Dès lors, il convient en fait de faire une pesée entre deux risques: celui évoqué plus haut (ne rien faire pourrait déboucher sur une catastrophe climatique), mais aussi celui, beaucoup moins connu, de gaspiller des ressources économiques sur une vaste échelle pour «résoudre» un problème dont l'existence n'est pas prouvée scientifiquement parlant — et aussi un problème qui, s'il existe, pourrait être résolu par une stratégie adaptative. Après tout, l'humanité a déjà dû faire face à des variations climatiques (le «petit âge glaciaire» des XVII^e-XVIII^e siècles, par exemple). Et, de toute manière, le climat a toujours fluctué pour des raisons naturelles et il continuera toujours à fluctuer: il y a dix ou onze mille ans, le site actuel de Genève se trouvait sous plusieurs centaines de mètres de glace. ■

immigrations, racisme, violence — qui souvent résulte de relations économiques et financières déséquilibrées. Au-delà des sommes en jeu, c'est l'information, condition primordiale de rapports plus justes entre les deux hémisphères, et donc la fonction pédagogique de cette aide, qui priment dans l'action des cantons et surtout des communes.

Dans le cadre d'un séminaire organisé en septembre dernier à Lausanne sous les auspices de la coopération technique suisse, de la Déclaration de Berne et du Conseil des communes et régions d'Europe, diverses modalités d'action ont été évoquées: financement de projets gérés par des œuvres d'entraide, jumelage, adhésion à une action internationale telle que l'Alliance pour le climat.

La première solution semble aujourd'hui prédominer. Ainsi à Genève, quarante organisations d'aide au développement se sont regroupées au sein de la Fédération genevoise de coopération. Cette dernière sélectionne les projets de ses membres et cherche un financement, notamment auprès du canton et des communes. Entre 1980 et 1990, la Ville de Genève a subventionné 122 projets pour un montant de plus de 6 millions de francs. Ce partenariat présente l'avantage de garantir aux collectivités locales des projets de qualité que celles-ci n'ont pas les moyens ni les compétences d'évaluer.

Echanges

Sans remettre en question la nécessité et l'utilité de cette forme d'aide, on peut se demander si une telle dispersion de l'effort favorise réellement l'information et la prise de conscience du public. Et si une politique locale d'aide au développement ne doit pas d'abord viser à placer «deux collectivités en situation de se rencontrer, de se connaître, d'échanger et de dialoguer», pour reprendre les termes de Jacques Stadelmann, maire de Delémont. Une commune qui précisément a tenté l'expérience du jumelage avec La Trinidad, une petite ville du Nicaragua. L'aide financière et technique de la cité jurassienne a non seulement permis la réalisation de divers

équipements; des délégations de la Trinidad sont aussi venues à Delémont et des dizaines de jeunes Delémontains ont pu acquérir une autre vision du Sud grâce à des séjours sur place, et faire partager leur expérience à leurs concitoyens.

Commencer chez soi

L'Alliance pour le climat, une action qui se développe dans les pays germanophones, vise à faire comprendre les relations entre environnement et développement. Les communes qui adhèrent prennent des engagements concrets pour aider des groupes de populations d'Amazonie à défendre la forêt tropicale, leur milieu de vie mais également un capital important pour les populations du Nord puisqu'il fixe le CO₂ et freine l'effet de serre. Ainsi la ville de Lucerne, première commune suisse à adhérer à l'Alliance, a décidé de réduire ses émissions de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre et de renoncer à l'utilisation de bois tropicaux. ■

ici et là

L'Université de Lausanne organise un cours général public sur le thème **Migrants, migrants, migrations** où s'exprime chaque semaine un conférencier spécialiste d'un aspect de cette question. Les cours ont lieu le mercredi soir à 18.30 heures, du 13 janvier au 24 février à Dorigny, BFSH1, Auditorio Juste-Olivier. On peut obtenir le programme au Service de presse de l'université de Lausanne, BRA, 1015 Lausanne.

DP Domaine Public

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Secrétaire de rédaction:

Frances Trezevant Honegger (fth)

Ont également collaboré à ce numéro:

André Gavillet (ag)

Yvette Jaggi (yj)

Charles-F. Pochon (cfp)

Forum: Jean-Christian Lambelet

Abonnement: 75 francs pour une année

Administration, rédaction: Saint-Pierre 1, case postale 2612, 1002 Lausanne

Téléphone: 021 312 69 10

Télécopie: 021 312 80 40 – **CCP:** 10-15527-9

Composition et maquette:

Frances Trezevant Honegger, Pierre Imhof, Françoise Gavillet

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens